Festival
MUSICANCY
CHÂTEAU D'ANCY-LE-FRANC

Festival Musicancy

Exigence artistique • Ouverture • Engagement en faveur du territoire

Devenez partenaire et participez à une expérience musicale inédite au cœur du château d'Ancy-le-Franc

Musicancy, un festival ancré localement et ouvert sur le monde

Si les musiques anciennes et baroques forment le socle des propositions artistiques, elles se distinguent par leur ouverture, dialoguant avec des créations contemporaines, de la musique du monde, du jazz, des contes ou des formes hybrides. Cette diversité permet d'explorer différents dispositifs, renouvelant l'expérience du spectateur : concerts immersifs, formats intimistes, clés d'écoute, rencontres, actions participatives...

La transmission est au cœur de la démarche

Les résidences d'artistes favorisent une présence durable sur le territoire et multiplient les occasions de rencontre avec le public et les habitants. Les dispositifs de médiation accompagnent cette dynamique en rendant les programmes accessibles et en construisant une relation durable entre artistes et public.

Partenaire ou mécène du festival, votre structure pourra :

👉 **Associer son image** à un événement culturel de référence, membre des réseaux France Festivals et Arviva – Arts vivants Arts durables.
👉 **Affirmer concrètement son engagement** en faveur de l'éducation artistique, la transmission et l'égalité d'accès à la culture pour tous.
👉 **Renforcer sa présence sur le territoire** à travers une action relayée dans les médias.
👉 **Offrir des moments de convivialité privilégiés** à ses collaborateurs, clients ou partenaires lors des concerts, des visites-concerts et des rencontres organisées à l'issue des concerts au cœur du château d'Ancy-le-Franc ou alentours.

Un partenariat sur mesure, en cohérence avec vos objectifs en matière de responsabilité sociétale, de rayonnement territorial ou de politique culturelle :

👉 Mécénat financier
👉 Parrainage d'un concert
👉 Mécénat en nature ou en compétences

MONTANT DU DON – CONTREPARTIES INCLUSES

500–1000 €	Logo et remerciements sur les supports (programmes, site) + 2 invitations VIP.
1000–3000 €	+ Article dédié dans la newsletter + 5 invitations VIP supplémentaires + atelier pour 5 salariés.
3000–5000 €	+ Rencontre d'1 heure avec un artiste + bannière digitale (6 mois) + accès à une répétition.
5 000 € et +	+ Soirée privée sur mesure + titre "Grand Mécène" + contenu sponsorisé + co-organisation d'un événement.

BULLETIN DE DON – MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

À retourner à Musicancy - 11 place Clermont-Tonnerre, 89160 Ancy-le-Franc

Entreprise donatrice

Raison sociale : .....
Adresse : .....
SIRET : .....
Contact : .....
Montant du don : ..... € (En numéraire / Don en nature*)
*Préciser si don en nature : .....
Date et signature :

Don par virement bancaire sur le comte de Musicancy

IBAN : FR76 3000 3002 1400 0500 7788 579 • BIC/SWIFT : SOGEFRPP
Intitulé du virement : "Je soutiens Musicancy"
Rappel fiscal : Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt de 60 % du montant versé, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (art. 238 bis du CGI).

Festival
MUSICANCY

11, place Clermont-Tonnerre
89160 Ancy-le-Franc
Musicancy • Association loi 1901 reconnue d'intérêt général
N° siret 45140825600027 • Licences de spectacles 2 & 3 L-R-24-3996 & L-R-24-3997
contact@musicancy.org
www.musicancy.org